

---

## **PRÉSENTATION ET VUE D'ENSEMBLE**

*Le Miroir du débat présente ce qui s'est dit lors du débat national sur l'École qui vient de se dérouler de septembre 2003 à mars 2004 à la demande du Président de la République et du Gouvernement. Il n'est pas l'expression de la pensée de la Commission, mais a l'ambition de refléter les propos qui se sont tenus durant ces six mois.*

*Par de multiples canaux, chacun, chaque association, chaque organisation, a pu s'exprimer sur l'École. Conformément à la lettre de mission du ministre de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche et du ministre délégué à l'enseignement scolaire, la réflexion couvrait principalement l'enseignement primaire et secondaire, mais incluait aussi l'entrée dans le supérieur, la formation des enseignants et la formation tout au long de la vie. Toutes ces expressions peuvent être lues sur le site Internet de la Commission du débat pour l'avenir de l'École<sup>1</sup> et sont synthétisées dans le présent ouvrage. Quelles furent l'ampleur et les caractéristiques de ce débat ? Comment a-t-il été synthétisé ? Quels commentaires généraux inspire-t-il ? Tels sont les trois sujets évoqués dans cette vue d'ensemble.*

*En raison même de son ampleur, le débat national est une première : il témoigne d'une grande attente vis-à-vis de l'École. Treize mille débats se sont tenus, presque tous constitués de deux réunions ; à ces vingt-six mille réunions ont participé un million de personnes, dans les établissements scolaires et ailleurs. Le site Internet de la Commission a reçu quatre cent mille visites, quinze mille internautes y ont déposé cinquante mille messages. Mille cinq cents personnes ont écrit à la Commission ; trois cents associations et organisations, de jeunesse, familiales et de parents d'élèves, socio-économiques,*

---

<sup>1</sup> [www.debatnational.education.fr](http://www.debatnational.education.fr)

*culturelles et sociales, se sont exprimées. Le Parlement a lui aussi organisé un débat, ainsi que certains partis politiques.*

*Les participants aux débats publics ont été pour 46% des enseignants, pour 37% des parents d'élèves, pour 8% des jeunes. Cela signifie que plus de la moitié des enseignants ont effectivement participé au débat et que leur voix est très présente dans les synthèses qui sont remontées. Les internautes et les auteurs des lettres présentent des profils particuliers : ni les uns ni les autres ne sauraient être tenus pour représentatifs du pays, ce qui n'enlève rien à l'intérêt de leur contribution. Certaines catégories de personnes restées éloignées du débat se sont peu exprimées spontanément. La Commission a fait réaliser des enquêtes sur échantillons représentatifs et des entretiens qualitatifs complémentaires pour que leur voix soit néanmoins entendue et que, sur certaines questions importantes, figure l'opinion moyenne, représentative.*

*Comment synthétiser cet ensemble d'avis, de contributions, de réflexions – exceptionnel par son volume et par sa diversité ? La Commission a choisi d'élaborer un « miroir », plutôt qu'une synthèse véritable. Miroir, c'est-à-dire que :*

- *cet ouvrage retrace, sans jugement de valeur, ce qui a été dit ; il ne préjuge pas des positions et des priorités de la Commission ;*
- *les deux premières parties de l'ouvrage présentent dans toute leur variété les opinions qui ont été émises, d'abord sur chacun des vingt-deux sujets que la Commission avait proposés au débat, puis selon le canal par lequel elles ont été exprimées (réunion, courriel, forum, lettre, contribution collective, enquête spécifique, etc.);*
- *pour donner à « entendre » ce qui s'est réellement dit, la troisième partie consiste en un verbatim très important : nombre des priorités émises pour l'École, quelques synthèses de débats, des lettres, des prises de position des organisations, notamment de celles qui sont représentées au conseil supérieur de l'éducation, sont publiées ; elles font partie intégrante du Miroir.*

---

*La méthode de lecture et de restitution des milliers de synthèses issues des débats locaux et des contributions électroniques et postales a été organisée avec rigueur.*

*Pour les synthèses, deux démarches complémentaires ont été retenues. Une trentaine de « lecteurs-rédacteurs », choisis pour leur compétence et leur indépendance, ont pris connaissance de ces textes, soit de manière approfondie, soit de manière cursive, afin d'en dégager le sens. Cette lecture en profondeur a été complétée par une analyse informatisée de l'ensemble du corpus, conduite de manière indépendante et parallèle par une société d'analyse diligentée à cette fin par la Commission. Un conseil scientifique a validé cette seconde démarche. La synthèse des débats selon le lieu (collège, lycée, etc.) repose sur le croisement des deux démarches.*

*Le débat sur Internet a été lu et synthétisé par un institut d'études sociologiques et d'analyse de discours. L'utilisation d'un logiciel de traitement textuel a permis de pondérer cette lecture qualitative par des éléments statistiques, et là aussi le conseil scientifique a validé ces éléments. Enfin, les lettres des personnes et les contributions des associations et des organisations ont été, comme les synthèses des débats, lues par des lecteurs-rédacteurs.*

*La synthèse de tout ce qui s'est dit sur un sujet donné, quel que soit le lieu et le canal, mêle l'ensemble de toutes ces lectures. S'y ajoutent parfois, selon le sujet, des résultats provenant des entretiens et des enquêtes représentatives des populations éloignées du débat.*

*La liste des lecteurs-rédacteurs, le nom des sociétés d'analyse, la composition du conseil scientifique, le nom des sociétés ayant réalisé les entretiens et enquêtes complémentaires, et, plus généralement, l'ensemble des personnes et organismes ayant prêté leur concours à la Commission pour l'élaboration de ce Miroir, figurent en annexe de l'ouvrage.*

*Ce Miroir, par nature, ne saurait se laisser réduire à quelques propos généraux : l'ampleur et la diversité des contributions*

*l'excluent. Aussi, les quelques pages suivantes ne prétendent-elles pas le résumer, encore moins dispenser de sa lecture. Tout juste est-ce une introduction à sa richesse. Autour de deux constats et de quatre lignes de force.*

*D'abord, le débat national a fait émerger toutes les opinions, quant aux mesures envisageables de politique éducative, aux priorités souhaitables, aux options de développement de notre système éducatif. Sur ce terrain aucune convergence ne se dégage, même si toutes les opinions ne se sont pas exprimées avec la même fréquence.*

*Second constat, les débats ont souvent été « classiques ». Ce jugement peut être explicité de plusieurs manières. Par exemple, lorsqu'on évoque dans les synthèses, dans les lettres ou contributions, des mesures à prendre pour faire face à telle difficulté ou tel échec de l'École, ce sont souvent des mesures qui ont déjà été pensées – qui parfois même existent, ont fait l'objet de circulaires ou d'instructions, manifestement méconnues ou non appliquées. Consciente de cet état de fait, la Commission s'est efforcée de mettre en évidence les suggestions originales, neuves, susceptibles de nourrir au mieux la réflexion. Mais c'est surtout par la rareté de certains thèmes que le débat est resté classique. Ainsi doit-on s'étonner que l'Europe soit si peu évoquée. Il y eut peu de discussions relatives à l'impact éventuel de l'élargissement de notre horizon sur les missions de l'École, sur l'évolution des diplômes, notamment professionnels – et plus généralement sur notre système éducatif (même s'il est entendu qu'il restera, et doit rester, national). Autre exemple, la réflexion sur la formation tout au long de la vie, pourtant explicitement présente dans les propositions de la Commission, est restée modeste. Au total, le débat s'est volontiers limité au cercle classique de la formation initiale, circonscrite au territoire national.*

*Les quatre lignes de force suivantes permettent de mettre en perspective la lecture du Miroir.*

*Les Français, par l'importance qu'ils accordent aux différents sujets proposés, par leurs propos, et par nombre des priorités qu'ils ont énoncées, demandent que **l'École se préoccupe beaucoup plus de la maîtrise par les élèves de ce qu'ils***

---

**doivent savoir.** En ce sens, l'École doit déplacer quelque peu son accent : non plus seulement transmettre, mais faire maîtriser. Cela suppose des élèves plus motivés (l'École pourrait y contribuer, sans être seule à le faire), que l'École aide et accompagne davantage. Non que la transmission et le souci de la maîtrise soient contradictoires ; mais le second ne dérive pas automatiquement de la première. Ce ne sont ni l'élève, ni les savoirs qui doivent être au centre du système : c'est la maîtrise par l'élève non seulement des savoirs mais aussi de certaines compétences et règles de comportement (cf. ci-dessous). Ainsi, un débat sur deux a retenu la question : « Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ? » ; et les cinq autres sujets les plus choisis illustrent aussi cette volonté de traiter la question du « comment » : comment lutter contre la violence, comment prendre en charge les élèves en grande difficulté, comment associer les partenaires, et notamment les parents, à la réussite des élèves, comment répondre à la diversité de ces derniers, etc. On ne veut plus désormais séparer la réflexion sur les valeurs et les missions, de celle sur le fonctionnement et les moyens. L'École doit être performante, à l'aune des valeurs qui sont les siennes et des missions qu'elle doit accomplir : elle doit réussir, c'est-à-dire faire réussir les élèves. S'il est pris au sérieux, ce déplacement d'accent peut avoir des conséquences immenses.

Une deuxième idée majeure a trait aux « frontières » de l'École. Les personnes, dans leur majorité, ne demandent pas que l'École se limite aux seuls savoirs, que l'instruction soit sa seule mission. **L'École doit non seulement instruire, et instruire mieux** – se préoccuper davantage, comme on l'a dit plus haut, de la maîtrise des savoirs, notamment des fondamentaux – **mais aussi éduquer** : au-delà des connaissances et des compétences, elle doit apprendre aux élèves des règles de comportement, leur apprendre par exemple à vivre ensemble. Mais l'on y met une condition : que ce soit « en second », après les parents, qui doivent éduquer en premier ; coéduquer, si l'on veut, mais en complément. Et si les parents sont défailants ou éprouvent de grandes difficultés pour telle ou telle raison, on ne souhaite pas majoritairement que l'École se substitue à eux. Il faut que l'on cesse de faire jouer à l'École le rôle universel, voire unique d'éducation et de socialisation de la jeunesse lorsque les parents sont impuissants. Il ressort du débat qu'il

conviendrait d'accompagner la politique éducative d'une politique d'aide à la parentalité. Elle répondrait à cette constatation quotidienne : le « métier de parent » est devenu beaucoup plus difficile qu'autrefois, même s'il est vrai que la très grande majorité des parents, loin d'être démissionnaires, s'efforcent de le faire, et de le faire bien.

Troisième ligne de force, **la réussite scolaire, éducative plutôt, ne peut résulter de l'action de l'École seule : les partenaires, et notamment les parents doivent y contribuer davantage.** Il faut parvenir à surmonter le double écueil de la situation française : des parents éloignés de l'École, qu'ils s'en soient éloignés, ou qu'ils en aient été éloignés par l'École elle-même, et, en même temps, des parents, les mêmes ou d'autres, qui interviennent de façon excessive et personnelle, pour leurs seuls enfants. Construire un vrai partenariat au service de la réussite de tous les élèves, avec le maximum de parents et à égale distance des deux écueils précédents, qui associe plutôt que de les opposer enseignants et parents, tel est, si l'on en croit le débat, un des enjeux des quinze prochaines années. On juge que cela suppose une ouverture plus nette de l'École aux parents, débouchant sur une présence plus grande de ces derniers, mais adaptée, chacun faisant son métier dans le respect mutuel.

Enfin, d'une façon générale, se dégage du débat l'idée que **l'École devrait redevenir l'École de la Nation.** Car, dans l'arbitrage entre les « experts » (ministère, enseignants, inspecteurs, universitaires, experts stricto sensu, groupes de pression disciplinaires, etc.) et la Nation, duquel naît le système éducatif, le poids des experts s'est accru au cours des dernières décennies. L'École apparaît ainsi comme étant trop technique, opaque – trop l'affaire des experts précisément. Des programmes difficiles à comprendre ; des enseignements dont le sens échappe souvent aux élèves ainsi qu'aux parents ; des horaires excessifs et des rythmes de travail peu soucieux des élèves ; des orientations qui, même si les parents et les jeunes ont souvent le dernier mot, se concrétisent par des affectations dans des formations qu'on n'a pas choisies, qu'on n'aime pas, parce que c'est bien souvent l'École qui en a décidé ainsi (« c'est là qu'il y a des débouchés », « c'est là qu'il y a de la place », « c'est là qu'il y a des établissements, des sections,

---

*des enseignants », etc.) : voilà quelques exemples qui illustrent que l'« offre d'éducation » a pris le pas sur la « demande d'éducation ». On juge certes que l'École doit être un peu à part dans la société : elle ne peut reposer sur les mêmes valeurs, ni fonctionner exactement selon les mêmes critères que la société. On ne souhaite pas, cependant, qu'elle soit un monde trop fermé, mais qu'elle se fonde sur un équilibre entre l'offre et la demande d'éducation.*

*Or, sur la plupart des questions éducatives, les différents acteurs ou membres de la communauté éducative s'opposent. Trois pôles, en effet, se dégagent : les parents, et les jeunes, qui représentent, partiellement, la demande éducative, et dont les avis sont proches ; les enseignants, qui s'écartent souvent dans leurs opinions de ce premier pôle ; les chefs d'établissement, enfin, dont le jugement, selon les thèmes, se rapproche tantôt de celui des enseignants, tantôt de celui des parents et des jeunes. On retrouve ainsi, sous un autre angle, l'extrême diversité des avis, des souhaits, des jugements sur le système éducatif.*